ImmoPlus 3

Logement

L'activité de construction intense entraîne la détente du marché

Les logements neufs dont le loyer est abordable entrent en concurrence avec les objets plus anciens. Le phénomène se répand en Suisse romande

Laurent Buschini

la différence de celles pour les locataires, les perspectis'assombrissent au niveau du marché locatif. Il en va d'ailleurs de même pour le marché des sur- au 31 mars 2018, la durée d'annonce d'un faces de bureau (lire l'encadré en page sui- bien immobilier mis en location s'est légèrevante). Voilà les deux principales conclusions du rapport semestriel «Swiss Real SnapShot!» publié il y a quelques semaines par KPMG, société d'audit et de conseil. En clair, la pierre rapporte encore, mais moins qu'il y a quelques années, et les nouveaux logements mis sur le marché se vendent ou une hausse considérable de 8%. se louent moins rapidement et à des prix

Plusieurs régions périphériques connaissent déjà cette situation. Dans certaines localités valaisannes ou jurassiennes, des régies offrent jusqu'à six mois de loyer aux cadeau étant conditionné à une durée de

dans certaines communes proches des cenn'en est pas encore à offrir des mois de comprendre la dynamique sous-jacente.» loyer aux nouveaux locataires, mais la détente est tout de même perceptible.

«L'offre est en hausse et se trouve dans les localités où le terrain est encore disponivingt jours à Lausanne (trois jours de ble, c'est-à-dire dans les agglomérations plutôt que dans les centres urbains, estime Ulrich Prien, chef de la division Real Estate te-neuf jours à Saint-Gall et de quarantede KPMG. Le volume de constructions est huit jours à Lugano. Fribourg et Neuchâtel, globalement stable alors que l'immigration est en baisse. De ce fait, le nombre de loge- une hausse parallèle de l'offre, ce qui déments disponibles tend à augmenter, tout montre un regain de demande en logement comme le taux de vacance.»

L'immobilier étant un domaine connais-

et sa livraison sur le marché, l'offre ne correspond plus forcément à la demande au moment où les espaces sont commercialisés. «Il y a beaucoup de promotions dans la région lausannoise, par exemple, analyse Laurent Aillard, manager dans la même division Real Estate de KPMG. De ce fait, on constate globalement un allongement de la durée de commercialisation des biens immobiliers sur les plates-formes de location ou de vente. On constate aussi une tendance à une baisse des prix des loyers.»

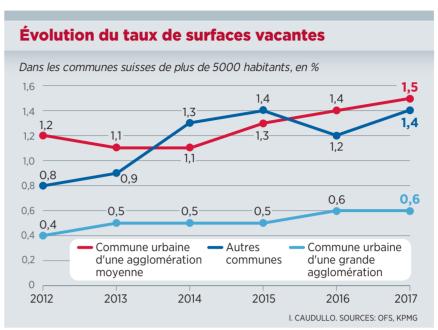
Indice contradictoire

Cette tendance mise en exergue par l'étude de KPMG est cependant en partie contredite par les résultats de l'indice du logement en ligne (OWI) établi deux fois par année par le ves pour les propriétaires SVIT Suisse et le Swiss Real Estate Institute de la Haute École d'économie de Zurich. Durant la période étudiée, du 1er avril 2017 ment raccourcie en movenne suisse, passant de trente-quatre à trente-deux jours. Une évolution surprenante, du fait que l'offre s'est considérablement accrue. Durant la période étudiée, 372 000 logements ont été proposés à la location, ce qui représente

«Le fait important que montre l'indice OWI est l'augmentation de 8% du nombre d'annonces, observe Laurent Aillard. Par ailleurs, d'après les données historiques de l'indice OWI, trente-deux jours restent un délai d'écoulement relativement élevé. Il nouveaux locataires pour remplir leurs im- était de vingt-six jours durant la période meubles et assurer des rentrées d'argent (le automne-hiver 2014-2015 et de vingtsept jours au semestre printemps-été 2015. L'indice OWI par ville montre qu'à Genève La nouveauté est que la situation semble et à Lausanne, le niveau de l'offre et la durée se répandre et commence à se faire sentir d'insertion sont tous deux en baisse. Il serait dès lors intéressant d'avoir ces mêmes dontres urbains. Certes, à un degré moindre: on nées au niveau de l'agglomération pour

Dans les faits, la situation que l'indice OWI décrit est effectivement contrastée. La durée d'annonce d'un logement est de moins), de vingt-trois jours à Genève (deux jours de moins) mais elle est de trenont vu le délai d'annonce baisser malgré dans ces villes. «L'évolution positive de la conioncture et les lovers légèrement en sant un cycle long de quatre à cinq ans au baisse sont probablement à l'origine de ce minimum entre la conception d'un projet regain de la demande, explique le profes-





La vacance augmente partout

 La détente observée sur le marché immobilier telle que décrite par KPMG (lire ci-contre) est corroborée par les professionnels de la pierre. Stéphane Boss, directeur des activités de gérance pour la Régie du Rhône, présente à Genève et à Lausanne, reconnaît que la durée nécessaire à louer un bien immobilier tend à s'allonger. Avec toutefois quelques nuances. «Je ne serais pas aussi alarmiste que le rapport de KPMG. Dans certaines régions périphériques, comme dans le Chablais ou la Broye vaudoise, l'allongement est marqué. Mais lorsqu'un logement est loué en dessous de 2000 francs, on ne constate pas de ralentissement. La durée d'annonce augmente par contre clairement pour les objets de plus de 2500 francs, même dans certains quartiers moins prisés de Lausanne. Les logements de 4 pièces et plus sont les plus difficiles à louer. La détente du marché se fait aussi sentir dans les communes autour de Lausanne. Dans cette première périphérie, c'est la hausse de l'offre qui amène cette détente. Le problème est que beaucoup de logements arrivent sur le marché au même moment. Et cette recrudescence de constructions nouvelles intervient

dans toutes les régions vaudoises. Les propriétaires ont le choix: baisser le loyer ou accepter un pourcentage de

vacance de leurs logements plus élevé.» Et à Genève? La situation est sensiblement la même, avec toutefois une échelle de prix supérieure. «La durée de location s'allonge notablement à Genève pour les objets de plus de 3000 francs, assure Stéphane Boss. Mais dans ce canton, on n'a pas autant construit que dans le canton de Vaud et

le taux de vacance y est plus bas.» Tout comme les experts de KPMG, Stéphane Boss perçoit, lui aussi, la tendance au retour de personnes qui étaient parties du centre-ville il y a quelques années en raison des prix trop élevés. «Les logements neufs se louent à des prix comparables aux appartements plus anciens. Les gens n'hésitent pas! Les propriétaires et les gérances vont vers des années plus difficiles, où il faudra compter avec un taux de vacance plus élevé. À nous de trouver les solutions pour y remédier. Le propriétaire qui n'entretient pas son bien aura de plus en plus de peine à le louer. Il doit apporter de la plus-value, améliorer le confort de vie pour le

seur Peter Ilg, responsable du recensement tenu, la tendance va se poursuivre encore OWI, dans un communiqué paru il y a quelque temps. ques jours. Il faudra encore attendre pour voir si, à moyen et à long terme, ces facteurs **Promoteurs prudents** positifs réussiront aussi à compenser la sur- Laurent Aillard note toutefois que les inves-

recul de l'immigration.»

Retour au centre On observe aussi une autre tendance: l'attractivité retrouvée du centre-ville pour une ché de logements ou d'espaces de bureau.» certaine catégorie de personnes. Il y a quelques années, elles avaient déménagé vers la périphérie en raison de la rareté des opporprofitent aujourd'hui de la baisse tendanbaisse des loyers, poursuit Laurent Aillard. lovers permet de «resolvabiliser» des locamais qui souhaiteraient y résider. Ainsi, plus l'offre est abondante et plus la baisse la vacance dans les centres et la stabilité, voire la baisse des loyers sur certains martrente ans ou davantage.» chés, va dans ce sens.» Comme la livraison d'immeubles continue à un rythme sou- Lire aussi page 7

production de nouveaux logements et le

tisseurs ne restent pas de marbre face à cette situation: «Avec l'augmentation du taux de vacance, ils deviennent plus prudents dans leurs décisions de construction. Cela devrait entraîner une baisse des mises sur le mar

Pourtant, les investisseurs sont toujours attirés par la pierre: «Il n'y a pas beaucoup d'alternatives, indique Ulrich Prien. Les intunités de logement à prix abordable au vestisseurs n'ont guère le choix s'ils ne veucœur des agglomérations. Ces locataires lent pas prendre des risques inconsidérés sur le marché des actions, par définition cielle des loyers pour s'installer à nouveau très volatil. De plus, le marché obligataire dans les centres urbains. «La hausse de la n'offre pas de bonnes perspectives de renvacance implique une stagnation, voire une tabilité. Même avec un rendement de 3%, le marché immobilier reste intéressant. Par Ce phénomène se propage plus ou moins contre, les investisseurs sont de plus en plus rapidement de la seconde périphérie vers sélectifs. Le prix des terrains augmente, ce les centres économiques. La baisse des qui renchérit la réalisation immobilière. Si l'offre de logements est trop chère, elle ne taires qui ont été contraints de s'éloigner correspond plus au marché. Il faut baisser des centres pour des raisons financières, les prix de location ou accepter un taux de vacance parfois élevé. Mais, même avec ces défauts, l'immobilier reste un secteur d'inde loyer est forte, plus ce phénomène se vestissement attrayant, surtout pour des vérifie. Dans le contexte actuel, la hausse de investisseurs institutionnels dont l'horizon de placement est sur le long terme, de

Pléthore de bureaux

La commercialisation des espaces de bureaux reste difficile, malgré une baisse des surfaces vacantes dans les centres suisses, Bâle faisant exception à la règle, selon le rapport «Swiss Real SnapShot!» de KPMG paru récemment (lire ci-contre). Ainsi, à Genève, elles ont chuté de 13% (le marché de Lausanne n'a pas été étudié). Le montant des loyers a aussi diminué. La baisse atteint près de 6%

à Genève. «Dans ce marché des surfaces de bureau, la localisation et la qualité des locataires est essentielle, explique Ulrich Prien, chef de la division Real Estate de KPMG. Les locations secondaires vont avoir de la peine à trouver preneur.» L.B.

Tribune deGenève

Supplément de la Tribune de Genève Tamedia Publications romandes SA Rédacteur en chef responsable

Direction 11, rue des Rois, 1204 Genève Rédaction Fabrice Breithaupt, tél. 022 322 38 27 fabrice.breithaupt@tdq.ch

Courriel Immo@tdg.ch Annonces immobilières Gregory Pavoni, tél. 022 322 34 23 gregory.pavoni@tamedia.ch Marché immobilier Didier Schütz, tél. 021 349 50 65

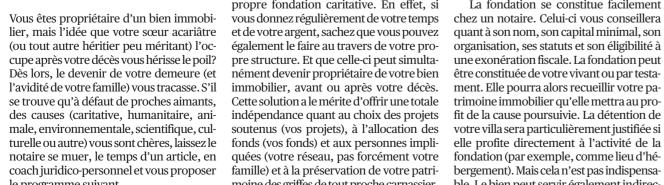
Indications des participations importantes selon l'article 322 CPS Actua Immobilier SA, CIL Centre d'impression Lausanne SA, Homegate AG

mmoStreet.ch SA, LC Lausanne-Cités SA Société de Publications Nouvelle SPN SA

La chronique du notaire

Héritage immobilier et philanthropie

Richard Rodriguez Chambre des notaires de Genève



D'abord, agissez personnellement en

opportun de réfléchir à la création de votre survit généralement. propre fondation caritative. En effet, si vous donnez régulièrement de votre temps chez un notaire. Celui-ci vous conseillera immobilier, avant ou après votre décès. ment. Elle pourra alors recueillir votre pa-Cette solution a le mérite d'offrir une totale trimoine immobilier qu'elle mettra au proindépendance quant au choix des projets fit de la cause poursuivie. La détention de soutenus (vos projets), à l'allocation des votre villa sera particulièrement justifiée si

vous engageant sur le terrain auprès des s'agit d'une personne morale (à l'instar des nus au travers de sa location. Bref, vous organisations de votre choix (c'est bon sociétés commerciales que sont les SA et n'avez plus de soucis à vous faire: votre pour la tête: vous penserez moins à votre Sàrl) inscrite au Registre du commerce et sœur n'est pas près de remettre les pieds sœur). Ensuite, favorisez par des dons ces soumise à une surveillance étatique (canto-chez vous! mêmes organisations, si possible de nale ou fédérale en fonction du but de la confiance et reconnues d'intérêt public (ce fondation). Elle dispose de sa propre per-

sera toujours ça de moins pour vos héri- sonnalité juridique, ce qui lui permet d'agir tiers... et pour les impôts, vos dons étant en son propre nom auprès des tiers, et ainsi déductibles fiscalement). Puis, cumulez, en d'assumer des droits et des obligations. Et cela, indépendamment de son fondateur Si telle est votre ambition, il peut être (ou de ses voraces héritiers), auxquels elle

La recrudescence des constructions a amené

le marché, ce qui amène une certaine détente.

un grand nombre de logements neufs sur

La fondation se constitue facilement nément devenir propriétaire de votre bien être constituée de votre vivant ou par testamoine des griffes de tout proche carnassier. ble. Le bien peut servir également indirec-Mais au fait, c'est quoi une fondation? Il tement la fondation, en générant des reve-

Vous êtes locataire ou propriétaire? Vous avez une question en lien avec le logement que vous occupez ou que vous louez à un tiers? Envoyez-la à votredroitimmo@tdg.ch Me Laure Meyer Avocat conseil, Avocate conseil secrétaire général de la Chambre genevoise

Des avocats spécialisés y répondent tous les samedis

dans le supplément ImmoPlus

de la *Tribune de Genève*, sous la rubrique

« C'est votre droit ».

C'est votre droit

Démolition: le bailleur doit-il me reloger?

ous avez une question en lien avec votre logement? à votredroitimmo@tdg.ch



François Zutter Avocat, Asloca Genève

Question d'Anne-Marie S. aux Acacias: des études auraient démontré qu'une

plaie qui sévit plutôt en Suisse alémanique. sement d'intérêt public, de travaux publics www.asloca.ch

d'être protégés par la Loi sur les démoli-lorsque la reconstruction permet une sensitions, transformations et rénovations de ble augmentation des logements. maisons d'habitation (LDTR). Cette loi, L'Asloca et les locataires doivent constamment se battre pour la préserver.

démolir tout ou partie d'un bâtiment **«Il y a près d'une année, mon proprié-** sous réserve de l'octroi d'une dérogation. taire a écrit aux locataires de mon Le Département cantonal du Territoire La démolition d'immeubles avec la résilia- l'intérêt public le commande (réalisation tions de construire. tion de tous les contrats des locataires est une d'opérations d'aménagement ou d'assainis-

À Genève, les locataires ont la chance ou la construction d'édifices publics) ou

La LDTR prévoit que l'ouverture du cantonale, a pour but de préserver l'habitat chantier est subordonnée au relogement et les conditions de vie existants, ainsi que des locataires touchés par l'autorisation de le caractère actuel de l'habitat en prévoyant démolir. Elle précise aussi que lorsque le des restrictions à la démolition, à la trans-revenu des locataires est modeste, l'Office formation et au changement d'affectation cantonal du logement et de la planification des maisons d'habitation. Les milieux foncière assiste le propriétaire afin que les immobiliers veulent abroger cette loi. locataires soient relogés à des conditions économiques et sociales satisfaisantes. Par ailleurs, le propriétaire a l'obligation En ce qui concerne la démolition d'im- d'informer les locataires, individuellement, meubles, le principe est que nul ne peut «de la liste des travaux autorisés et du programme d'exécution de ces travaux».

À noter qu'il est possible à Genève de «suivre» les différentes étapes de l'autorisa**immeuble qu'il devait être démoli car** peut accorder une dérogation pour des raition de démolir et de reconstruire sur le site sons de sécurité ou de salubrité (le bâtiment internet du Département du Territoire **démolition/reconstruction serait plus** comporte un danger pour la sécurité ou la (http://etat.geneve.ch/sadconsult/). Le dosadaptée que des travaux de rénova-santé de ses habitants ou de tiers et s'il n'est sier de demande d'autorisation de démolition. Le propriétaire est-il obligé de me pas possible d'y remédier sans frais disprotion/reconstruction peut par ailleurs être portionnés pour le propriétaire), lorsque consulté auprès du guichet des autorisa-



Av. Eugène-Pittard 14-16 | Route de Florissant 57 case postale 30 1211 Genève 17

Tél: +41 22 839 39 39

En un mot, noief